



PEX 2021-04



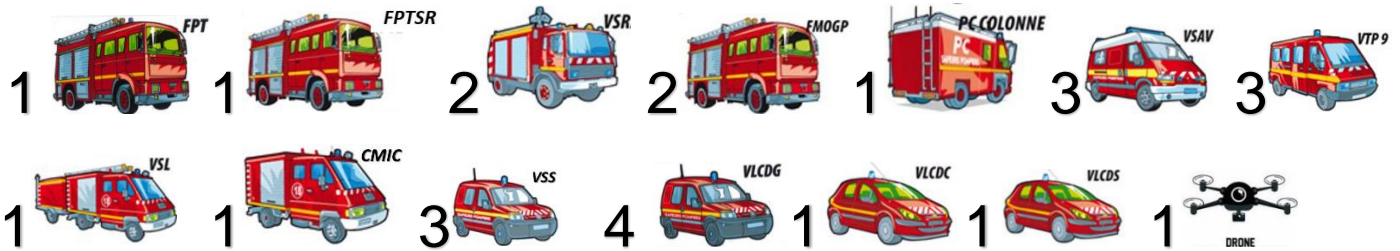
Accident VL/PL TMD



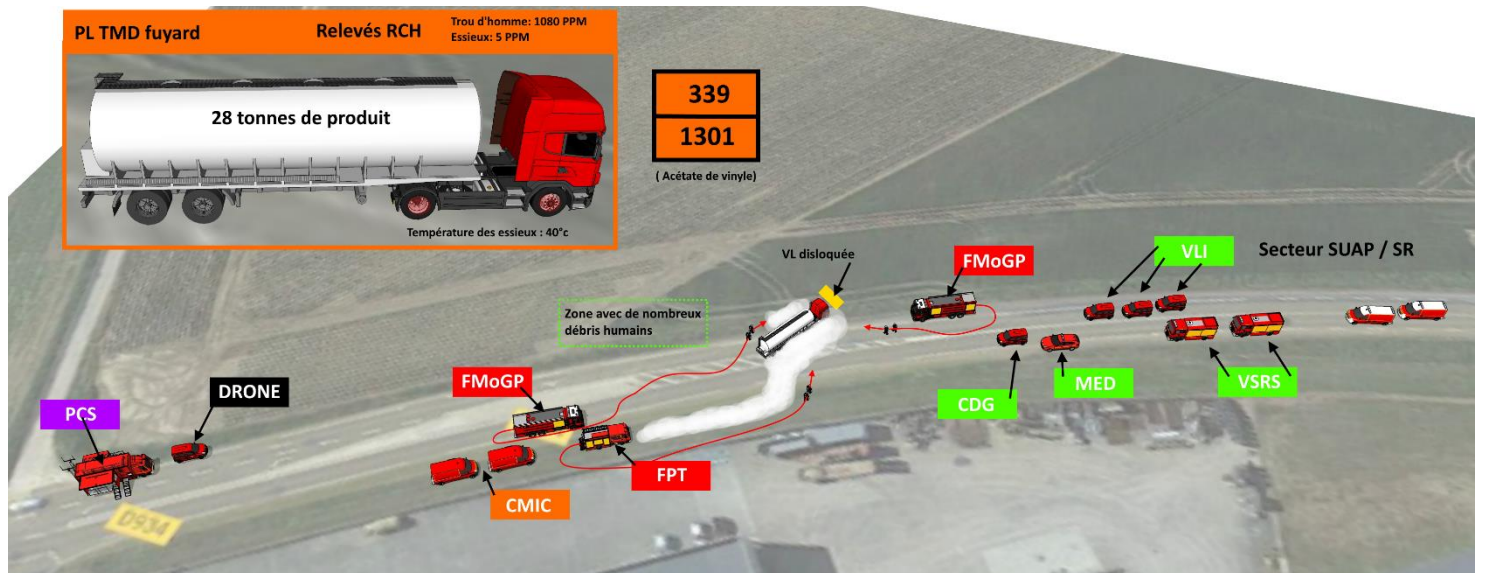
Contexte général

Le CTA-CODIS reçoit de nombreux appels le 26 juillet 2021 à 20h30 pour un accident de la circulation impliquant un véhicule de tourisme et un poids lourd transportant des matières dangereuses (TMD) avec un code danger 339 et code matière 1301. Le requérant fait part d'une cinétique extrêmement violente en choc frontal. À l'appel, le CTA-CODIS a la notion éventuelle de cinq impliqués et probablement des personnes décédées. À l'arrivée des secours, le premier Commandant des Opérations de Secours (COS) confirme la violence du choc avec cinq impliqués dont 4 personnes décédées, incarcérées dans le véhicule léger.

Moyens engagés



Situation



Il s'agit d'Acétate de vinyle, un solvant extrêmement inflammable utilisé dans la fabrication de colle et de peinture. Son point éclair se situe à -8°C . La VME (ppm) est à 5 ppm. Limites d'inflammabilité : 2.6 – 13.4 vol% ; seuil olfactif entre 0.12 et 0.5 ppm.



- **Relevés RCH:**
 - 1080 PPM sur un trou d'homme
 - 5 PPM au niveau des essieux
 - Température des essieux 55°C

- **4 victimes incarceratedées décédées:**
 - Une femme de 51 ans (conductrice)
 - Un jeune homme de 18 ans passager arrière droit
 - Une jeune fille de 18 ans passagère avant .
 - Un enfant de 7 ans passager arrière gauche



Dispositifs et idées de manœuvres :

- ✓ Réalisation et entretien d'un tapis de mousse.
- ✓ Refroidissement des essieux à l'aide d'une lance à mousse.
- ✓ Relevés RCH (PID/caméra thermique) réalisés et cartographiés toutes les 15 minutes.
- ✓ Contrôle de la température des essieux à l'aide de la caméra thermique du drone.
- ✓ Demande de moyens privés lourds afin de réalimenter en air la citerne et ainsi maîtriser les vannes.
- ✓ Demande de moyens spécialisés pour le dépotage du produit.
- ✓ Désincarcération en lien avec les techniciens de l'identification criminelle (TIC) de la gendarmerie.
- ✓ Prise en charge Ψ des intervenants (présence d'un enfant et de deux jeunes adultes dans le bilan des victimes).

Difficultés opérationnelles :

- ✗ Les 4 victimes dans le véhicule léger sont décédées et la désincarcération sera de longue de durée.
- ✗ La citerne du poids lourd est chargée à 28T d'acétate de Vinyle.
- ✗ Fuite non visible, détectée lors des reconnaissances de la CMIC.
- ✗ Relevés au PID à 1080 ppm au niveau des trous d'homme et 55 ppm aux essieux du tracteur.
- ✗ La citerne est déformée et fragilisée suite à la violence du choc.
- ✗ Le délai prévu pour le dépotage est supérieur à 3 heures au moment de la demande de renfort.
- ✗ Les températures relevées au niveau des essieux et des freins du poids lourd s'élèvent à 45°C.
- ✗ La désincarcération sera éprouvante physiquement et psychologiquement pour les intervenants.

Éléments favorables



1. TDM fuyard mais les valeurs relevées sont en dessous des seuils critiques d'inflammabilité : 2.6 - 13.4vol %.
2. Conditions météorologiques favorables.
3. Qualité de l'équipement du VSRS du CIS Péronne (CF focus ci-dessous).
4. Organisation des relèves et de l'équipage du VSRS afin de ne pas exposer les plus jeunes recrues.
5. Prise en charge Ψ des agents sur les lieux et post événement.
6. Travail d'analyse avec le CT RCH en base arrière.
7. Soutien sanitaire des intervenants au CIS Roye.
8. Utilisation du drone lors du point de situation avec les autorités permettant une bonne compréhension du sinistre.

Éléments défavorables



1. Difficulté à l'appel pour localiser l'accident. Le CODIS à notion de deux adresses différentes.
2. Le 1^{er} code sinistre était « AVP VL/PL avec désincarcération » sans notion de TMD.
3. Difficulté de communication entre les opérateurs du CTA en lien avec les appels multiples.
4. Nombreux appels des intervenants au CTA.
5. Le VSS se présente en premier sur les lieux et reste 15 minutes seul.
6. Fuite sur la citerne TMD non visible.
7. Présence quasi immédiate d'un média local sur les lieux.
8. La désincarcération sera réalisée plus de 6 heures après le début d'intervention en lien avec l'autorité judiciaire.

Enseignements à tirer



1. Maintenir au minimum une équipe reconnaissance RCH pour tout AVP impliquant un TMD, y compris avec la notion « non fuyard » à l'appel.
2. Anticiper rapidement le renfort d'une société de dépannage poids lourd afin d'apporter une aide logistique pour les actions de dépotage.
3. Pérenniser le déclenchement du CTD RCH ou un officier RCH 3 au CODIS afin d'appuyer le chef de CMIC.
4. Engager le chef de colonne avec le PC constitué dès le déclenchement.

Axes d'améliorations et recommandations



1. Positionner le Véhicule de Soutien Logistique (VSL) sur les lieux de l'intervention.
2. Prévoir un deuxième officier CODIS en salle anticipation dès le déclenchement du chef de site.
3. Préciser rapidement, lors du déclenchement des secours, le canal de délestage afin de faciliter les transmissions.
4. Anticiper une relève de la chaîne de commandement lors d'évènements majeurs.

FOCUS sur le VSRS du SDIS80



QR code 1: Diaporama de présentation du VSRS



QR code 2: Vidéo de démonstration du VSRS